

MAIRIE DE PARIS



PLAN BIODIVERSITÉ

de Paris
2018 - 2024

Le nouveau Plan Biodiversité de Paris 2018-2024

Sommaire

Le Plan stratégique	4
La biodiversité, un enjeu capital	
La biodiversité à Paris	
Le Plan Biodiversité 2018- 2024, une démarche de co-construction participative	
Le Plan d'actions	16
FICHE ACTION - MODE D'EMPLOI	
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS	
AXE I : LA BIODIVERSITÉ DANS UNE VILLE ENGAGÉE : Paris, collectivité exemplaire	19
Aménager	
Action 1 : Inscrire la biodiversité dans les documents d'urbanisme et dans les plans environnementaux de la Ville(Plan Climat-Air-Énergie, Plan Pluie, Stratégie de résilience, Plan alimentation durable, Plan local d'urbanisme, Programme local de l'habitat...)	20
Action 2 : Renforcer l'intégration de la biodiversité à toutes les étapes des projets d'aménagement, de construction et de rénovation de la Ville	22
Financer	
Action 3 : Intégrer la biodiversité dans la politique d'achat de la Ville	25
Action 4 : Favoriser l'émergence de financements innovants pour la biodiversité	27
Action 5 : Développer les métiers de la biodiversité	30
Coopérer	
Action 6 : Agir à l'échelle du Bassin parisien	32
Action 7 : Inscrire la politique de la Ville dans la stratégie nationale et internationale de la Convention sur la diversité biologique (CDB)	35
AXE II : LA BIODIVERSITÉ PAR ET POUR TOUS : Tous actrices et acteurs de la biodiversité	37
Connaître et faire connaître	
Action 8 : Connaître la biodiversité urbaine	38
Action 9 : Faire connaître la biodiversité parisienne	40
Sensibiliser et former	
Action 10 : Sensibiliser à la biodiversité à travers des évènements	42
Action 11 : Sensibiliser à la biodiversité de la crèche aux universités	44
Action 12 : Développer des programmes de formation à la biodiversité pour toutes et tous	47

Accompagner et impliquer

Action 13 : Soutenir les associations de promotion et de protection de la biodiversité	49
Action 14 : Favoriser la participation des Parisiennes et des Parisiens à la reconquête et à la préservation de la biodiversité	51
Action 15 : Accompagner les entreprises à travers la charte « PARIS ACTION BIODIVERSITÉ »	53

AXE III : LA BIODIVERSITÉ PARTOUT : Penser la ville comme un atout pour la biodiversité 55

Construire la ville

Action 16 : Renforcer le réseau de la nature sur le territoire parisien	56
Action 17 : Construire des immeubles à biodiversité positive	62
Action 18 : Développer de nouveaux espaces de biodiversité	65
Action 19 : Participer à la résilience urbaine et à l'adaptation du territoire au changement climatique	67
Action 20 : Renforcer la végétalisation de la Ville	70
Action 21 : Favoriser les espèces végétales régionales	72

Gérer la ville

Action 22 : Généraliser la démarche « zéro phyto » et encourager la gestion écologique des espaces verts sur l'ensemble du territoire parisien	75
Action 23 : Renforcer la place des arbres dans la biodiversité parisienne	78
Action 24 : Entretien du bâti en adéquation avec les besoins de la faune et de la flore	80

Vivre la ville

Action 25 : Faire de la biodiversité une valeur ajoutée pour les Parisiennes, les Parisiens et les touristes	82
Action 26 : Développer l'agriculture urbaine	84
Action 27 : Développer la connaissance et la gestion des espèces exotiques envahissantes	87
Action 28 : Développer des plans d'actions spécifiques pour les espèces protégées et/ou menacées	89
Action 29 : Faire de la biodiversité un atout pour la santé des Parisiennes et des Parisiens	91
Action 30 : Permettre aux animaux de mieux vivre en ville	93

Ressources 94

Acronymes	95
Glossaire	97
Les principaux textes réglementaires aux différentes échelles des territoires	100
Bilan du Plan Biodiversité de Paris 2011	106
Indice de Singapour - Paris 2015	135
Fiche action n°16 du Plan Parisien de Santé Environnementale (en lien avec l'action 29 du Plan Biodiversité)	140
Cartographies des Chemins de la Nature à Paris par arrondissement	142
Portrait de la biodiversité	152
Remerciements aux participants de la concertation du Plan Biodiversité	156